

OCCUPATION ILLICITE DU PARKING T12 PAR LES GENS DU VOYAGE

Mardi 12 septembre dernier, une cinquantaine de caravanes appartenant aux gens du voyage s'est installée sur le parking du T12, malgré les barrières de sécurité et les portiques mis en place par l'opérateur, tout comme les blocs en béton implantés par les services municipaux, à la demande du Maire, pour renforcer les mesures de protection du site. Cette fois-ci, ils ont emprunté le passage des rails du T12.

Dés constat de cette occupation illicite qui pénalise fortement les usagers du parking et les habitants riverains, le Maire a pris attache auprès des services préfectoraux pour s'assurer de leur mobilisation. Il a sollicité la tenue d'une réunion réunissant Île-de-France Mobilités, l'exploitant de la ligne Keolis, les services préfectoraux et municipaux ainsi que ceux de la sûreté civile, pour lancer les procédures administratives permettant l'évacuation de la zone et la reprise des essais du T12.

La ville d'Épinay-sur-Orge a de son côté porté plainte pour occupation illégale et détérioration de biens publics, comme l'exploitant Keolis et Enedis.

Dans l'attente de la prise d'un arrêté préfectoral de mise en demeure d'évacuation forcée et de son exécution par les forces de l'ordre, une réunion avec le Maire accompagné des services municipaux, le Cabinet du préfet, les forces de l'ordre et l'exploitant du T12 s'est tenue sur place, le jeudi 14 septembre. Ses objectifs étaient d'évaluer l'évolution de la situation, et d'étudier les solutions de protections complémentaires à mettre en place le cas échéant.

Dans l'intervalle, le Maire et l'équipe municipale soucieux de pouvoir retrouver la tranquillité des lieux et de leurs usages ont mandaté les services municipaux pour mettre en œuvre toute mesure visant à assurer l'ordre public et la salubrité publique, notamment la gestion des déchets.

« Je tiens à rassurer les Spinoliennes et les Spinoliens. L'équipe municipale est à l'écoute de leurs inquiétudes et reste mobilisée pour régler les problématiques qui peuvent perturber leur vie quotidienne. Je souhaite libérer ce campement illicite le plus tôt possible et lance toutes les procédures nécessaires, même si dans ces situations particulières, les maires disposent, malheureusement, de peu de marges de manœuvre. »

Olivier MARCHAU
MAIRE D'ÉPINAY-SUR-ORGE

CONTACT PRESSE

Service Communication

01 69 10 25 78

service.communication@epinaysurorge.fr